Observation. n° 43

Sur La Cure d'une tumeur au genou, où l'on parle des moyens qu'on à mis en usage pour decouvrir La cause de Cette maladiée.

Par ~~Le Sieur~~ Cen Bruyere.

L'administration des moyens curatif ne peut être reglée avec certitude que sur l'examen exat des simptomes des maladiées et des causes qui les produisent; ces causes sont souvent tres difficilles à developer, la connoissance de l'oeconomie animale et l'étude du mechanisme et des fonctions dela nature suffisent, pour nous faire juger de l'etendüe du desordre, mais elles nous éclairent püe sur les causes; surtout lorsque par une reteniie mal concevüe, on s'obstine à nous en cacher la veritable origine. Il seroit à souhaiter qu'on eut dans tous les differents cas qui peuvent se présenter, un moyen de determier la nature des virus qui forment l'essence des maladies; pour suppléer à l'aveu des malades, et Empêcher qu'ils ne soient la victime de leur entetements; Ces decouvertes Enrichiroient l'art de guerir, et leur seroient aussi avantageuses, qu'utiles à ceux aux soins desquels ils sont Commis: On en jugera par l'observation que je vais rapporter.

ARC 50 n° 45

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Une Dame de l'age de trente six ans, fut attaquée un mois après ses couches, d'une douleur tres vive au genou droit: Elle consulta à ce Sujet differentes personnes, et toutes lui assurerent que c'étoit un lait — repandu; elle prit en consequence beaucoup de remedes de toutes mains sans succés; en fin elle se commit — aux soins d'un medecin, qui lui ordonna pour topique l'usage des fomentations Emolientes, et qui lui fit prendre de deux jours l'un deux grains d'opium. Ces remedes — ne produisirent pointt l'effet qu'on en éspervoit, aucontraire le genou se tumefia; et la douleur devint si violente, que la malade ne pouvoit pas supporter une simple — compresse sur son mal; il y avait trois mois qu'elle étoit dans cet état, lorsque je fus appellé, et cet d'elle que je tiens le recit que je viens faire.

J'examinai la maladie, et je remarquai que la partie affectée étoit d'un tiers plus grosse que dans son état naturel: — j'apercus en même temps que cet excés de volume venoit du gonflement des ~~condilles~~ condiles du femur et dela partie superieure du tibia; la jambe étoit plus qu'a demi flechie, sans pouvoir être étendüe: je m'informai alors de toutes les circonstances qui avoit précedé cette ~~maladie; à lors de toutes les circonstances~~ et ayant appris que la douleur avoit commencé à se faire sentir dans le temps que les lochiées couloit encore, — et que vingt quatre heures après, il étoit survenü — une supression totale de ces mêmes evacuations, —

Qui depuis quatre mois ~~avoient été sans retour~~ ne m'avoit point été réglée:
Je jugeai que la premiere indication consistoit à rappeller, s'il étoit possible, le cours des menstrües:
Je prescrivis à cet effet le regime convenable, et ayant mis en usage les moyens necessaires, les regles parurent au bout de huit jours: Pendant cet intervalle de temps, je bassinois la partie avec une decoction emoliente:
Elle devint un peu moins douloureuse, et ce calme me permit l'application des cataplasmes emoliens, que je renouvellois trois fois par jour, en bassinant chaque fois la partie avec la même decoction: Je perseveray trois semaines dans l'usage de ces remedes, sans retirer d'autre fruit que la legere diminution de la douleur dont j'ai parlé, la tumeur étant toujours dans le même état.
Ce peu de succés me fit presumer un vice particulier, je demandai à la malade si elle n'avoit point eu quelque maladie anterieure, et je lui fis entrevoir qu'il y avoit lieu de soupçonner une cause particuliere; je fus enfin obligé de m'expliquer et de nommer, en forme d'exemple, le virus vénérien: ce seul nom la mit dans une colére extrême et malgré la bonté de mes vües, j'eus besoin de toute ma patience pour entreprendre de l'appaiser. Au defaut de cet aveu, j'eus recours à un moyen ~~dont M. Bordeu avoit~~ parlé à l'academie au sujet de la coagulation du lait, ~~et de~~ l'epaississement

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

de la limphe. Il expose dans un memoire les vertus d'un medicament qui convient dans ces sortes de cas, pourvu, dit il, que l'humeur arrêtée, ne soit pas tombée en fonte putride, ou que l'epaississement ne depende point d'un virus venerien, car dans les pr.s cas le médicament accélere la putréfaction, et dans le dernier il augmente les accidents; ce que j'ay reconnu ainsi que cet auteur, par plusieurs observations.

Je me determinay donc à faire usage de ce remede. Il n'y avoit aucun signe de putrefaction, je ne pouvois ~~don~~ par cette epreuve que guérir la maladie, si le depôt eut été simplement laiteux ou limphatique sans aucun vice, ou la caracteriser, si elle etoit venerienne, J'en daugnay la partie pendant quinze jours: la douleur et la tumeur augmenterent considerablement, et la jambe qui jusque là étoit restée dans son état naturel, devint œdemateuse, et la malade ressentoit des douleurs dans l'articulation du pied.

Je cessay à tout l'usage de ce médicament, quoique son effet fut tres sensible, je ne crus pas avoir une certitude phisique de l'existance du virus venerien; à l'exemple de Mr. Levret qui en communiquant ses observations a l'Academie ne decide pas sur quelques faits, qui meritent, dit il, d'être confirmés par un plus grand nombre en differentes circonstances. Je presumay néanmoins que l'administration du specifique anti venerien pouvoit soulager la malade.

La methode ordinaire m'étoit interdite, et outre plusieurs autres que j'aurois pû choisir, je me fixay aux fumigations par préférence; afin d'ôter tout soupçon.

Je fis préparer des trochisques fumigatoires, dans lesquels le mercure entroit pour la quatrième partie, et j'en employai une demi once à chaque fois; mais avant que d'en faire usage je repurgeai la malade, et pris la mesure de la circonference du genou pour m'apercevoir plus facilement des changemens qui y survriendroient;

Je fis les fumigations de deux jours l'un. j'étois une demi heure à l'administrer, et je me servois d'un petit rechau dont la grille étoit serrée, et qui étoit couvert exactement par un entonnoir de ~~taule~~ tôle, de façon que la fumée ne pouvoit sortir que par la petite extremité.

des la troisieme fumigation, je m'apercéus que la malade crachotoit, que le genou étoit diminué d'une ligne, et que la jambe s'étendoit un peu plus: ces premiers succés, quoyque petits, flaterent mon esperence: Je continuay les fumigations et j'eus la satisfaction de voir diminuer la maladie de jour en jour. La salivation fut tres mediocre, mais les sueurs, les selles, et les urines furent tres abondantes; la malade parut parfaitement retablie au bout de deux mois, au moyen de vingt fumigations, des purgatifs, et de l'usage du lait. il y a deux ans que cette dame jouit d'une bonne santé; elle a eû depuis un enfant, qui se porte pareillement bien

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

On ne sçauroit se refuser de croire, apres ce qui à ~~ett~~ été dit, que cette maladie ne fût vénérienne, et quoique la fumigation ne doive pas être regardée comme le moyen le plus sur pour la guérison de ces maux, il est cependent des cas où l'on peut l'employer avec — succès, comme on vient de le voir; neanmoins la — reserve malplacée de cette dame pensa lui couter — la vie.

Il est des cas tout opposés, où les malades confessent beaucoup, sans qu'il y ait des apparences suffisantes. ces cas équivoques sont embarrassans. le même moyen peut être éssayé pour en decouvrir la vraie cause; L'observation suivante — le prouve et confirme ce que je viens d'avancer.

Monsieur Louis à qui j'avois fait le recit de l'observation précédente, trouva quelqu'un qui ressentoit de violentes — douleurs dans tous les membres, et qui avoit été traité — methodiquement par un sçavant medecin, comme d'une affection Rhumatisante, mais sans aucun succés. Le — malade en accusoit un principe vénérien: cette simple déposition ne fût pas capable de decider Mr. Louis: — Ne trouvant aucun signe demonstratif, il représenta — au malade qu'on pouvoit avec un peu de bonheur — échaper des perils auxquels on s'est exposé; il lui — proposa l'usage interieur du medicament de Mr — Kervet: les douleurs augmenterent pendent les quatre premiers jours, elles diminuerent un peu le 5.e et le 6.e

et il sortit ~~ensuite~~ une grande quantité de pustulles, qui par leur situation, et leur nature manifestèrent la cause, qui fût combattüe ensuite suivant les Régles de L'art. Boruyere

Lû Le 1er Juin à la Séance publique 1746

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE